



Luxembourg, le 25 juin 2020

Madame la Secrétaire Générale,

Les plus de douze mille agents de l’UE affectés au Grand-Duché du Luxembourg (GDL) et leurs familles ressentent des inquiétudes grandissantes sur leur avenir professionnel.

Les menaces sont de plusieurs ordres :

- La pérennité des services communautaires au Grand-Duché.
En effet, l’épisode « CHAFEA » remet en cause tant les accords que les engagements. La délocalisation imminente de CHAFEA sans information ni consultation nous inquiète au plus haut point car cela fait courir un vrai péril à l’axe Santé pourtant repris dans le Traité de l’UE ; Plus généralement, les obstacles au lancement de l’EPPPO, à la réussite du pôle digital (Accord Georgieva/Asselborn), mettent en évidence le risque majeur qu’encourt le GDL comme Siège d’Institutions de l’UE et expliquent la sensation d’isolement et d’injustice que ressentent nos collègues affectés au GDL.
- La détérioration constante du pouvoir d’achat (PA) du personnel affecté au Luxembourg par rapport à leurs homologues en poste à Bruxelles, alors que le Statut de la Fonction publique européenne (FPE) établit pourtant une égalité de traitement dans ce domaine, et ce quel que soit leur lieu d’affectation.

Une récente étude menée par la Commission européenne à la demande des autorités luxembourgeoises (Rapport AERINC Septembre 2019) corrobore cette situation bien que situant la disparité à 10,5 %. Ce chiffre s’expliquant par le fait que leur analyse s’est effectuée sur la Grande région, ce qui ne s’adapte pas à la méthodologie de mesure des coefficients correcteurs (CC) de ESTAT et OCDE. (Selon ces deux organisations la disparité est de l’ordre de 18,6% en 2019).

Les effets de cette situation débordent l’amputation du panier de la ménagère et induisent un triple handicap qui se démultiplie au jour le jour en ce qui concerne la permanence des agents de l’UE au GDL, en l’occurrence difficultés de recrutement, fuite des agents vers Bruxelles, précarisation de la FPE (les fonctionnaires sont remplacés par des contractuels), et en fin de compte mise en cause du Luxembourg comme 2^{ème} Siège en importance d’Institutions de l’UE.

Les Organisations Syndicales et Professionnelles, agissant en Front commun, souhaiteraient vous rencontrer au plus tôt, afin de vous exposer ce ressenti et vous exprimer l’incontournable nécessité d’une solution urgente à ces problèmes.

Les discussions en cours sur le Cadre Financier Multiannuel 2021/2027 et une éventuelle révision du Statut de la FPE ne sauraient justifier un nouvel ajournement de ce dossier, sinon au contraire être mises au profit d’une solution urgente, adéquate et durable et ce au bénéfice d’une pérennité du GDL comme Siège attractif d’Institutions de l’UE.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire Générale, l’expression de notre haute considération et estime.

| | | | | | |
|-------------------------------------|--------------------------|-----------------------------|---------------------------|----------------------|-----------------|
| Emilio DI-MEGLIO | Nicolas MAVRAGANIS | Ibolya MILE | Cristiano TESSITORE | Miguel VICENTE NUNEZ | Georges VLANDAS |
| Président Solidarité européenne/R&D | Président USF Luxembourg | Présidente G2004-Luxembourg | Président FFPE Luxembourg | Président USL | Président U4U |